

Grands enjeux contemporains

ECTS : 4

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Les Grands Enjeux contemporains (GEC) constituent un enseignement de culture générale qui vise à entretenir et à développer les compétences de compréhension, de réflexion et d'expression dont l'acquisition débute dès l'enseignement secondaire. Au-delà, il s'agit de nourrir la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'esprit d'analyse, la capacité à problématiser et à prendre position sur des enjeux et des thématiques d'intérêt général, en sachant s'informer de manière critique, lire en profondeur (les textes « classiques » comme les articles de fond de la presse de qualité) et en débattre.

À la différence des enseignements disciplinaires, l'enseignement de GEC est conçu de manière thématique afin de cerner quelques-uns des « grands enjeux » de notre monde dont l'abord requiert la combinaison de plusieurs disciplines. – Au premier semestre, nous traitons d'enjeux fondamentaux dont l'origine peut se situer très en amont de notre époque, tels que : la liberté, la loi, la justice, l'État, les normes du vrai (abordées sous l'angle de la science, de la religion, des médias), l'identité, etc. Quoiqu'ayant une dimension philosophique certaine, celle-ci, dans l'approche que nous en proposons, n'est cependant pas privilégiée au détriment de leurs dimensions sociale, politique, transculturelle. Et nous veillons également, en particulier dans les cours, à examiner les contours nouveaux qu'elles peuvent adopter dans les débats contemporains : Les classements des universités servent-ils l'intérêt général ? Les animaux ont-ils des droits ? Les lois sur la parité sont-elles des lois justes ? Les réseaux sociaux menacent-ils l'information ? Etc. Dans cette perspective, et en préalable au second semestre, une attention particulière (en coordination avec les formateurs de la Bibliothèque universitaire) est apportée à l'impact des outils et des ressources numériques sur l'ensemble des enjeux examinés.

Compétence à acquérir :

S'informer de manière critique ; lire des textes exigeants ; problématiser ; construire un raisonnement ; argumenter ; prendre position ; s'exprimer correctement à l'oral et à l'écrit.

Mode de contrôle des connaissances :

Le contrôle des connaissances s'effectue sur une base semestrielle. La note semestrielle globale se compose pour moitié d'une note de contrôle continu, pour moitié d'une note de contrôle terminal. Les modalités de contrôle continu sont à la discrétion de l'enseignant (exposé oral, devoir sur table, devoir à la maison, participation orale, quizz, éventuellement travaux impliquant des compétences numériques [recherches, réalisation d'essais numériques], etc.). Le contrôle terminal prend la forme d'un travail écrit de type dissertation (2 heures trente) sur un dossier original croisant tout ou partie des thèmes traités en cours. Les étudiants Mido sont évalués sur la moyenne des deux notes semestrielles.

Bibliographie, lectures recommandées :

Les conseils de lecture sont donnés séance par séance.